



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 6 octobre 2021

Le Mois de l'architecture c'est du 24 septembre au 24 octobre 2021 !

Le nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier - musique, danse, théâtre - cité des arts, accueille le Mois de l'architecture en Occitanie qui se déroule cette année du 24 septembre au 24 octobre, lancé le 25 septembre.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, l'Atelline, lieu d'activation et de l'espace public, la Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) se sont associées pour proposer au public des interventions artistiques professionnelles et faire découvrir cette œuvre phare au service des arts et de la transversalité, pleinement recherchée par les acteurs du Mois de l'architecture. Germana Civera, chorégraphe en résidence, Jérôme Hoffmann, artiste sonore et Sancia Matte, architecte associée, ont animé les visites.

Le Mois de l'architecture c'est quoi ?

Rendez-vous annuel coordonné par la DRAC, le Mois de l'architecture en Occitanie, est un espace-temps pensé pour mettre en valeur et promouvoir la création architecturale contemporaine auprès de tous les publics, par des opérations comme des visites de chantiers, des expositions, des conférences, des ateliers participatifs, des projections... Pour cet événement, la DRAC Occitanie s'appuie sur le réseau des Architectes conseils de l'État, des Écoles nationales supérieures d'architecture, de l'Ordre des architectes, de l'Union régionale des conseils d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE), des Maisons de l'architecture, des Parcs naturels régionaux, des Villes et pays d'art et d'histoire, des collectivités, des artistes et des associations. Les acteurs de ce réseau se mobilisent afin de permettre au public de se retrouver autour d'un désir commun d'architecture. La DRAC s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'architecture portée par le ministère de la Culture : sensibiliser et développer la connaissance de l'architecture auprès des différents publics, et en particulier la jeunesse.

Les temps forts du Mois de l'architecture

Les Journées nationales de l'architecture **15 au 17 octobre sur le thème de « Vivre ensemble »** sont cette année intégrées au Mois de l'architecture ; on soulignera tout particulièrement la 10ème édition de « L'architecture en fête » à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon, ainsi que la performance culinaire proposée par Rebecca Acosta au Centre d'art et de design à Nègrepelisse, la Cuisine.

De nouveaux outils au service de la profession et des publics/répertoire et réseaux sociaux

Conçu collectivement par la Drac et le réseau des professionnels, le nouveau « répertoire des acteurs de l'architecture » s'adresse à tous. Il est voué à une meilleure connaissance de l'architecture contemporaine, de son enseignement et de la profession d'architecte. Il permet également de repérer, dans la région Occitanie, les lieux soutenant la promotion et la diffusion de l'architecture : équipements publics, musées, centres d'arts dédiés à l'architecture contemporaine et aux expositions attenantes. On y trouve également la liste des acteurs de l'architecture, les coordonnées des professionnels de l'architecture, des cartes de localisation des sites, des indicateurs. Cet outil est aussi promis à améliorer la coopération et les échanges entre les acteurs eux-mêmes.

Le réseau a développé par ailleurs des supports de communication ouverts sur les réseaux sociaux afin de mieux communiquer et dynamiser son action de promotion et de valorisation, ainsi que des capsules vidéos mises en ligne sur le [site internet de la DRAC](#).

120 événements inscrits au programme Pour le consulter, rendez-vous sur l'Open Agenda : <https://openagenda.com/jnarchi-2021-occitanie>

CONTACTS PRESSE

Contact Drac
Véronique Cotteceau
Tél. 04 67 02 35 21 | 06 73 51 52 66
veronique.cotteceau@culture.gouv.fr

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiqués